

Chasseurs : « Nous avons un rôle de régulateurs »

🕒 2 min



Fin des chasses traditionnelles, nouvelle réglementation : « Les jours s'annoncent compliqués pour la chasse »

L'assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs (FDC 09) qui s'est tenue le 27 avril dernier a rassemblé pas moins de 630 adhérents dans le gymnase de la MJC à Tarascon-sur-Ariège. Une mobilisation « exceptionnelle et emblématique », a confié Jean-Luc Fernandez, président de la Fédération, qui salue l'engagement des adhérents.

« Le poids de cette fédération, ce sont les chasseurs et leur capacité à se mobiliser. On l'a d'ailleurs vu sur le plan politique lors des dernières législatives, avec l'élection de Martine Froger où les chasseurs s'étaient fortement mobilisés. Sur 5 000 adhérents, il y avait 630 personnes présentes à Tarascon, c'est le témoignage d'un soutien important apporté à la fédération et à son président ».

La chasse à la palombe bientôt interdite par le Conseil d'État

Après avoir présenté et voté le rapport sur les opérations de l'exercice 2023, les comptes - qui affichent un résultat de 1 065 790 euros - et le bilan, les débats se sont concentrés sur les nouvelles réglementations à venir qui promettent « de mettre le feu dans les campagnes du Sud-Ouest », a lancé Jean-Luc Fernandez. « On sait que le Conseil d'État va mettre fin aux chasses traditionnelles, et que dans un mois et demi, il va rendre un avis définitif, notamment sur la chasse à la palombe qui est très populaire et presque culturelle dans le Sud-Ouest ». « Une incompréhension, souligne le chasseur. C'est une espèce qui cause beaucoup de dégâts actuellement, et qui est surpopulation, on ne comprend pas cette décision qui risque de générer de nombreuses manifestations, qui auront fini d'être gentilles ».

La chasse aux gros gibiers dans le viseur de la loi

Après les palombières, les discussions ont bifurqué sur la chasse aux gros gibiers, qui va elle aussi subir des restrictions. En effet, comme l'a rappelé la Fédération, les députés français et européens ont récemment voté une loi sur le bien-être animal, qui impose de nouvelles règles. « Comme les Landes ont une culture pour la palombe, nous nous avons la nôtre avec la chasse aux chiens courants, c'est-à-dire la chasse aux gros gibiers, et cette loi dresse toute une liste de contraintes qui vont mettre en difficulté la plupart des chasseurs en Ariège. Je crains que les jours deviennent difficiles. »

Avec un plan de chasse significatif qui affiche 8 000 sangliers, 6 000 chevreuils, 3 500 cerfs et biches, Jean-Luc Fernandez l'assure, si les chasseurs n'ont plus de

chiens, « ils vont être en difficulté pour jouer ce rôle de régulateur de la biodiversité » : « Le jour où nous ne serons plus là, il n'y aura plus un champ, plus un pré et plus de forêt. »

Stéphanie Leborne

